

Villers

INFOS #41



AVRIL À
JUN 2025



PAGES 3 · VIVRE A VILLERS

La fête foraine



PAGE 5 · TRAVAUX

Travaux de la
rue Mangin



PAGES 6 - 7 · DOSSIER

L' état civil
et Villers-Cotterêts

Avec le retour des beaux jours nous accélérons la réalisation de nos travaux de voirie en centre-ville. En effet, avant même l'achèvement de la rue du Pleu, nous avons entamé depuis le 7 avril dernier la reprise complète de celle du Général Mangin qui doit impérativement être rendue à la circulation avant les fêtes de Noël.

Ces travaux comportent une première phase liée au remplacement d'une canalisation principale d'eau potable et d'une partie de ses raccordements, ainsi que le remplacement de plusieurs branchements d'assainissement. Une seconde phase incluant la réhabilitation complète de la rue (réfection de la chaussée et des trottoirs, réaménagement des stationnements ainsi que des circulations piétons et cyclistes...) sera engagée dans la foulée.

Ces travaux ont été présentés aux commerçants le 3 décembre dernier en plus d'un courrier qui leur a été adressé.

Une réunion complémentaire a été organisée le 26 mars dernier avec l'ensemble des riverains afin de présenter le projet définitif, le planning des travaux et l'ensemble des impacts se rapportant aux stationnements, circulations, livraisons et maintien des différents services.

Pendant toute la durée des travaux que nous nous efforcerons de rendre la plus brève possible, nous ferons le maximum pour faciliter l'accès des piétons à l'ensemble des commerces par la mise en œuvre d'une signalisation appropriée et par la mobilisation de l'ensemble de nos moyens de communication. Concernant d'éventuelles indemnités des commerçants liées aux préjudices subis du fait des travaux, comme nous l'avons déjà fait pour ceux du centre-ville, elles seront étudiées dans le cadre d'une procédure établie au sein d'une commission amiable à laquelle nous associerons l'association locale des commerçants (ERE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Nous souhaitons que cette commission soit présidée par un magistrat de la juridiction administrative. Nous serons également soutenus par le chargé de développement économique de la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

Il nous faudra aussi tenir compte d'autres travaux qui ont déjà débuté ou qui débiteront en cours d'année, notamment ceux de l'église, du secteur Hauterive et du futur restaurant les Audacieux de l'APEI des deux vallées.

Nous sommes parfaitement conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, mais nous ne pouvons plus attendre sachant que d'autres opérations vont devoir être programmées telles que les rues Hauterive, Aristide Briand et Demoustier.



Remise des prix des maisons et balcons fleuris



Cérémonie des vœux 2025

Franck Briffaut
Maire de Villers-Cotterêts,
Vice-Président de la CCRV

La Fête des voisins : partage et convivialité

Vendredi 23 mai 2025
A partir de 19h00



Chaque année, à Villers-Cotterêts, la Fête des voisins réunit les habitants autour d'un moment chaleureux et festif, où l'esprit de voisinage prend toute sa signification. Cette fête, qui aura lieu le vendredi 23 mai, est l'occasion idéale pour tisser des liens, échanger des sourires et créer des souvenirs ensemble.

Nous avons plaisir à voir les rues et les quartiers de Villers-Cotterêts se transformer pour l'occasion en lieux de rassemblement. Les tables sont installées en plein air, et tous les voisins préparent des repas conviviaux à partager, que ce soit dans le centre-ville ou dans les quartiers plus périphériques, l'événement est une invitation à la rencontre, à la solidarité et à la convivialité.

Une réunion d'information se tiendra le 22 avril 2025, à 20h à la maison du parc.

La Fête des Voisins n'est pas seulement une célébration locale : elle est le reflet d'une volonté de créer un cadre de vie agréable et solidaire pour notre ville.



Fête foraine

Du 6 au 10 juin 2025 – Grand Bosquet et rue A Briand

Le Grand Bosquet va se transformer l'espace de quelques jours en un lieu festif et vibrant, où les habitants et les visiteurs se rassemblent pour vivre la fête foraine. Cette manifestation populaire est un véritable moment de joie et de convivialité, où petits et grands peuvent s'évader dans un univers de couleurs, de sons et de sensations.

Les odeurs enivrantes de barbe à papa, de crêpes et de pommes d'amour, qui flottent dans l'air et les manèges impressionnants ou enfantins et les stands de tir à la carabine vous donnent rendez-vous : du vendredi 6 au mardi 10 juin 2025.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 7 juin 2025, à 16h30, à l'entrée du grand bosquet.



Chocolat, rires et surprises : courez à la chasse aux œufs

Samedi 19 avril 2025
A 16h00 - Place du docteur Mouffler

Le samedi 19 avril, la ville de Villers-Cotterêts accueillera petits et grands enfants pour sa célèbre chasse aux œufs. Dès le début de l'après-midi, la cour de l'Hôtel de ville se transformera en véritable terrain de jeu, où les enfants, munis de leurs paniers, se lanceront à la recherche des œufs colorés dissimulés un peu partout.

Organisée par la municipalité, cette chasse aux œufs attire de nombreuses familles, qui viennent partager un moment convivial et festif. Les plus jeunes explorent les moindres recoins à la recherche des précieux œufs en chocolat, tandis que les adultes s'amuseront à encourager les petits détectives en herbe.

La chasse aux œufs de Villers-Cotterêts est devenue un rendez-vous incontournable pour les habitants et un moment privilégié de partage et de plaisir en famille dans une ambiance printanière.

Tous les petits participants ont rendez-vous à 16h00, sur la place du docteur Mouffler. Ensuite par groupes d'âge : 0 / 5 ans, 6/9 ans et 10 ans et +, ils iront chasser leur précieux gibier : les œufs en chocolat.



Aménagement du demi-échangeur route de Soissons/RN2

Une réunion publique organisée par la DREAL (Direction régionale environnement aménagement logement) pour informer les habitants de Villers-Cotterêts sur le projet d'aménagement du demi-échangeur de la route de Soissons/RN2, a réuni plus de 70 personnes.

La phase de concertation est désormais terminée. La DREAL, en charge de ce dossier, s'apprête à entamer la phase d'analyse des avis exprimés pour aboutir au choix du scénario.

De nombreuses questions ont été évoquées, relatives au bruit, à l'intensité du trafic, notamment des poids lourds et à certaines vitesses excessives. Il a été rappelé que l'achèvement du boulevard urbain permettra une réduction des nuisances.

Il a également été souligné que le développement économique de la ville génère des flux qu'il convient de maîtriser et répartir de manière pertinente.

Pour la commune de Villers-Cotterêts, l'option 1 est privilégiée, soit un demi-échangeur en passage inférieur à gabarit normal. Le passage inférieur sous la RN2 à gabarit normal de 4 m85 permet le passage de tous les véhicules y compris les poids lourds.



Travaux de l'église de Villers-Cotterêts

Comme pour tout chantier, les travaux débutent par des étapes préparatoires et la mise en place de protections afin de garantir une intervention sans risque de détérioration. En ce qui concerne les cloches, le remplacement des poutres de soutien, des marteaux et des armoires électriques a déjà été effectué. Ces interventions ouvrent la voie à une mise en service des cloches dans un avenir proche.



Travaux rue du Général Mangin

Les travaux de la rue du Général Mangin devraient débuter le 7 avril. L'USESA procèdera au remplacement des canalisations d'eau sur l'intégralité de la rue. Celle-ci sera fermée à la circulation tous les jours de semaine, de 7h30 à 17h30, et le stationnement y sera également interdit.

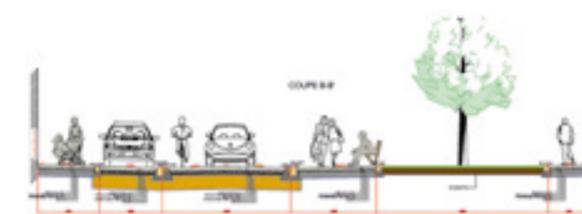
La rue sera rouverte à la circulation la nuit, mais le stationnement restera prohibé.

Une opération de reprise d'assainissement, assurée par la Communauté de communes Retz-en-Valois.

En ce qui concerne les rues adjacentes, le stationnement sera interdit rue Léveillé, tandis que la rue du 18 Juillet verra son sens de circulation inversé.

Pendant toute la durée des travaux, les commerces ainsi que les terrasses de la rue resteront accessibles.

Ensuite, la ville entamera un réaménagement complet de la rue. Mise en place d'une zone de rencontre coréelée à une limitation de vitesse à 20km/h.



Tous les trottoirs vont être refait avec des matériaux nobles, la chaussée va être intégralement refaite. Les matériaux utilisés seront identiques à ceux utilisés sur la place du Docteur Moufflier.

Le nombre de places de stationnement classique va être identique à celui qui existe actuellement et des places de stationnement minute vont être créées à différentes zones de la rue.

Le résultat final sera sans nul doute magnifique !

A savoir

Les zones de rencontre

Les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules motorisés ou non, mais également à permettre le développement de la vie locale.

Dans ces zones la vitesse est limitée à 20km/h afin de protéger les différents usagers de cette zone.



L'Etat civil est un service obligatoire à toute commune de France, chargé de tâches essentielles et de grande importance pour la gestion de la vie administrative des citoyens.

Chaque année, le service de l'état civil ouvre un registre répertoriant, du 1er janvier au 31 décembre, toutes les délivrances d'actes :

- Les naissances et reconnaissances.
- Les mariages.
- Les décès survenus sur la commune.
- Les transcriptions de décès (pour les personnes domiciliées sur la commune, mais décédées dans une autre commune).

Depuis 1892, le service tient à jour, grâce aux avis de mention transmis par les autres communes, les actes de mariages, de divorces, etc. À son tour, Villers-Cotterêts envoie des avis de mention aux autres communes.

Le service de l'état civil est placé sous la responsabilité du Maire et sous le contrôle du procureur de la République. Historiquement, les registres étaient paroissiaux, puis communaux. Souvent, les instituteurs des communes agissaient comme secrétaires de mairie et étaient chargés de remplir ces registres.

Outre ces missions fondamentales, le service d'état civil assure également plusieurs autres responsabilités essentielles au quotidien des habitants, telles que :

- Les élections : inscription sur les listes électorales et organisation des scrutins.
- Le recensement : suivi annuel de la population (environ 8 % chaque année). Le recensement est un travail réalisé en collaboration avec l'INSEE.

- Le recensement militaire : recensement des jeunes de 16 ans, de nationalité française, qu'ils soient garçons ou filles.

- La gestion des dossiers de mariage : suivi administratif des dossiers relatifs aux unions.

- La gestion des trois cimetières (Bourdon, Pisseleux et route de Compiègne) : délivrance des concessions (caveaux ou emplacements), des autorisations funéraires (permis d'inhumation, autorisation de travaux sur les concessions), commande d'équipement funéraire pour le columbarium ou le jardin du souvenir. Le service assure également le suivi administratif des reprises de concessions arrivées à échéance ou abandonnées, ainsi que les recherches sur les concessions.

- Les PACS : conclusion, dissolution ou modification des pactes civils de solidarité.

- Les changements de nom liés à la filiation, ainsi que les demandes de changement de prénom.

- Les légalisations de signatures.

- Les demandes de livret de famille.

- Les recherches généalogiques auprès des archives départementales.

- L'organisation des jurés d'assises : chaque année, le service organise, en tant que canton électoral, le tirage au sort des jurés d'assises.

Le service d'état civil est actuellement composé de trois agents : Karine, responsable, ainsi que Florence et Sandrine, adjointes administratives, qui assurent avec professionnalisme et dévouement l'ensemble de ces missions.



Ordonnance de Villers-Cotterêts présentée dans le parcours de visite de la Cité internationale de la langue française

L'histoire de l'état civil

1539 - L'Ordonnance de Villers-Cotterêts

En août 1539, François 1er signe l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, imposant l'usage du français dans les actes administratifs et juridiques. Elle crée l'état civil français en obligeant l'enregistrement des baptêmes. Cela permet de prouver l'âge des individus, et les registres paroissiaux de baptêmes commencent en 1539.

1579 - L'Ordonnance de Blois

Elle impose l'enregistrement des mariages et sépultures, en présence de témoins, célébrés par un prêtre.

1667 - L'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye

Les registres paroissiaux doivent être tenus en double pour éviter les fraudes et garantir leur conservation.

1792 - L'état civil confié aux communes

Les maires prennent en charge les registres d'état civil, et seuls les mariages civils deviennent légaux.

1804 - Le Code civil de Napoléon

Le Code civil unifie les règles d'état civil et permet l'ajout de mentions marginales sur les actes.

1877 - La création du livret de famille

Le livret de famille est créé pour conserver les événements familiaux, devenu obligatoire en 1884.

A savoir

À Villers-Cotterêts, le plus ancien acte d'état civil remonte à 1539. Quant aux registres d'état civil conservés au sein de la commune, ils commencent en 1892. Les actes antérieurs à cette date sont consultables aux Archives départementales de l'Aisne.

Naissances

Nos petites filles

Gory Mariam
Podevin Mya



Nos petits garçons

Tiriche Imran
Parailous Lizio
Deschamps Benjamin
Krommenacker Nahel

La publication des naissances se fait avec l'accord écrit des familles.

Mariages

Samedi 18 janvier 2025
BERRIOT Jean Claude
& **JEANGUYOT Claudine**



Samedi 15 février 2025
WILKE Dominique & VOGEL Claudine

Samedi 15 février 2025
XIONG Zeu & YANG Xee

Tous nos regrets

Gossier Cédric, 30 ans
Decherf Michelle, 85 ans
Mercier Jeannine, 94 ans
Deleau Jean-Michel, 70 ans
Serfaldi Gérard, 78 ans
Gomes Carminda, 71 ans
Danten Marc, 66 ans
Bousâadoun Ali, 77 ans
Dolignon Mauricette, 86 ans
Waringhem Alain, 93 ans
Cailleux Gabriel, 69 ans
Defruit Jacqueline, 91 ans
Boisset Jeannine, 91 ans
Deljehier André 79 ans
Gandon Philippe, 96 ans
Govella Monica, 85 ans
Grelet Roland, 91 ans
Parent Michel, 67 ans
Rocquencourt Roger, 68 ans
Odelot René, 74 ans
Onyszko Bernard, 68 ans
Barbier Chantal, 68 ans
Vallée Denise, 92 ans
Petit Patrick, 64 ans
Francisque Aline, 63 ans
Wadel Catherine, 74 ans



Opérations déchets

Le dépôt sauvage de déchets est un problème environnemental qui touche de nombreuses villes. Cet abandon illégal de déchets dans des lieux publics, au-delà d'être une atteinte à la propreté, est surtout une menace grave pour la santé publique.

Afin de lutter contre ce fléau, la police municipale, les agents des services techniques de la ville et de la CCRV ont dû procéder une nouvelle fois au ramassage de déchets. Toutes preuves ou adresses pouvant relier les déchets et des personnes sont exploitées et des amendes sont établies.

Nous appelons chacun d'entre vous à jouer un rôle dans la préservation de notre environnement proche, en veillant à ne pas polluer et de vous débarrasser de nos déchets de manière responsable.

La déchetterie se situe avenue des Verriers, à Villers-Cotterêts.

Renseignements : mesdechets@retzenvalois.fr
03 23 55 99 00

ETA

Depuis le 2 avril 2025, à défaut d'avoir un visa ou le statut de résident permanent (settled status) ou temporaire (pre-settled status), les citoyens français doivent obtenir une Autorisation de voyage électronique (ETA) pour se rendre au Royaume-Uni.

Cette autorisation, similaire à des dispositifs existants dans d'autres pays, coûtera 10€ et sera valable pour plusieurs séjours au Royaume-Uni, d'une durée maximale de 6 mois par voyage, pendant deux ans, ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire. Il est possible de demander cette autorisation sur le site du gouvernement britannique : www.GOV.UK

Permis de conduire



Le permis de conduire au format « carte de crédit », introduit en 2013, est valide pendant 15 ans.

Les premiers renouvellements auront lieu en 2028, et vous aurez jusqu'en 2030 pour échanger votre permis de conduire « rose » contre la version carte. Ce renouvellement sera une démarche administrative simple : il n'y aura ni examen de conduite ni contrôle médical à passer. Il permettra d'actualiser votre adresse et votre photo. Cette démarche se fera via votre espace ANTS.

Sécurité : petits rappels

Lorsque vous roulez à vélo ou en trottinette un certain nombre d'équipements est obligatoire.

A vélo

- Avertisseur sonore
- Freins avant et arrières
- Catadioptres (feux) orange sur roues et pédales
- Catadioptre jaune ou blanc à l'avant
- Catadioptre rouge à l'arrière
- Gilet rétro réfléchissant

A trottinette électrique (avoir plus de 14 ans)

- Avertisseur sonore
- Freins
- Catadioptres (feux) arrières et latéraux
- Feux de position à l'avant et à l'arrière
- Gilet rétro réfléchissant

Dans les deux cas le port du casque est vivement conseillé.



Un thé dansant parfait !

La troisième édition de *Teender Séniors*, un thé dansant destiné aux plus de 50 ans, a remporté un vif succès !

Laura, Shahin, Valentin, jeunes conseillers municipaux ont accueilli les participants, accompagnés de Jennifer Langlet, conseillère municipale et Evelyne Althoffer, adjointe chargée du CMJ sans oublier Mathys venu prêter main forte à l'équipe.

L'après-midi dansant a été rythmé par le groupe Cocktail Melody Orchestra, qui a enflammé la piste. Cette année ont été accueillis des habitués mais aussi beaucoup de nouveaux participants venus de Villers-Cotterêts, des villages voisins et même de plus loin.

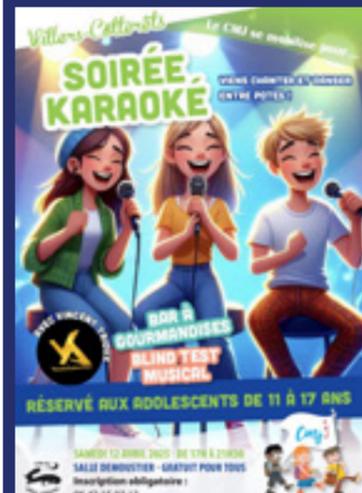
Les participants ont exprimé de nombreux commentaires élogieux dans le livre d'or du Conseil municipal des jeunes, saluant l'organisation parfaite et l'amabilité des jeunes conseillers municipaux. Ils ont également félicité le duo de chanteurs-musiciens, la générosité du goûter et le petit cœur alsacien (Harzala) offert à chaque participant. La plupart des inscrits a déjà réservé pour l'année prochaine !



Comme chaque année, les jeunes conseillers municipaux ont assuré le service avec sourire et enthousiasme. En fin d'après-midi, ils ont rejoint la piste de danse pour partager un moment convivial avec les invités.

En plus des compliments, les participants ont généreusement contribué à la tirelire, permettant ainsi de récolter 250,38 €. Cette somme a été reversée à l'association cottenzéenne ELM Cie, choisie par l'équipe du CMJ, qui soutient la danse, les arts de la scène et le sport.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement !



Prochain événement du CMJ

Soirée Karaoke

Samedi 12 avril 2025
De 17h à 21h30
Salle Demoustier
Inscription obligatoire
au : 06 42 15 03 13

Exposition - La santé mentale

Le CMJ propose une exposition sur le thème de la santé mentale. Un sujet difficile mais qui touche de nombreuses personnes et des jeunes en particulier. Comme lors de chaque exposition, les jeunes conseillers seront vos guides pour découvrir ce sujet, encore tabou.

Samedi 31 mai 2025
De 14h00 à 18h00
Salle Demoustier

Les bottes du Dandy vont voyager

Alexandre Dumas père, le célèbre écrivain coterrien, est une figure marquante du XIXe siècle, non seulement par son talent littéraire, mais aussi par son engagement dans les courants sociaux et esthétiques de son époque.

Pour Dumas l'apparence est une affirmation de coquetterie mais aussi une revendication de son indépendance, que ce soit dans ses choix vestimentaires ou dans ses idées. Il est un auteur à la fois dandy et engagé, maître de son image tout autant que de son art.

Dumas, reconnu sur un plan mondial à travers ses écrits et sa personnalité, nous a valu une demande des plus surprenantes. En effet, les bottes d'Alexandre Dumas vont voyager vers une autre contrée pour participer à une exposition. A ce jour la destination doit rester secrète.

Sachez que c'est un honneur et une chance pour notre ville et avec les bottes, un petit peu de Villers-Cotterêts sera présent sur un autre continent.



Musée Alexandre Dumas
24, rue Demoustier - 02600 Villers-Cotterêts
Tél. : 03 23 96 23 30
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr
Horaires d'ouverture:
Tous les jours de 14h à 17h et le dimanche de 14h à 18h
(sauf le lundi, le dernier dimanche du mois et les jours fériés)



Les cabots

Théâtre avec la Cie J'en fais K ma prod

Samedi 5 avril 2025 - 20h30 - Salle Demoustier

Tom et David divorcent. Après neuf ans de vie commune, ces deux comédiens ont décidé d'affronter la séparation en adultes responsables. Tout ce qu'ils possèdent a été réparti équitablement.

Tout sauf... le chien ! Ce chien que dans un élan de bonté, Tom a recueilli le temps des vacances du voisin. Un chien que David ne peut prendre dans son logement trop petit et que Tom refuse de voir martyriser sa nouvelle moquette en pure laine vierge... Apprendre le décès du propriétaire du chien à l'instant même où chacun des futurs ex-époux attend son déménageur, c'est incongru...

Mais apprendre que le propriétaire du chien lègue son immense fortune à la personne qui s'occupera de l'animal jusqu'à sa mort, ça remet tout en question ! Surtout si le testament précise que ce couple doit rester uni pour toucher l'argent... Tom et David ne sont peut-être pas près de se séparer au final !

Renseignements et réservations
au 03 23 96 55 02
ou culture@mairie-villerscotterets.fr
du lundi au vendredi

Exposition Temporaire

Musée Alexandre Dumas
Depuis le 15 mars et jusqu'au 15 juin 2025

Le Valois d'Alexandre Dumas

Alexandre Dumas père n'est pas seulement né à Villers-Cotterêts : il y a passé toute son enfance et son adolescence. Venez découvrir cette exposition retraçant sa vie à travers le Valois. Retrouvez toute les dates des visites guidées et autres renseignements sur : www.villerscotterets.fr



Concert pop électro Francoeur et Jekyll Wood

Vendredi 23 mai 2025 - A 20h30
Salle Gérard Philipe

Entre amazone et conteuse, Francoeur tisse une pop française lumineuse, portée par sa harpe et une mélancolie envoûtante. Habituee des grandes scènes (Olympia, Bataclan, Parthénon), elle explore l'émotion et l'imaginaire avec intensité.

Virtuose de la guitare, Jekyll Wood mêle pop, chill rock et folk acoustique dans un voyage sonore élégant. Inspiré par Jeff Buckley et Radiohead, il traverse les époques musicales avec modernité et raffinement.

Renseignements et réservations au 03 23 96 55 02
ou culture@mairie-villerscotterets.fr
du lundi au vendredi

Fête de la musique

Samedi 4 juin 2025 - 20h30 - Place de Pisseleux

Les Reines du Baal

Les Reines du Baal vous proposent un spectacle en hommage au rock et à la pop sous toutes leurs formes, des années 60 à nos jours. Repris avec énergie et impertinence, des standards allant de Queen à Bruno Mars vous emmènent dans un voyage à travers les hits de toutes les époques.

Samedi 21 juin 2025 - 19h30 - Place Mouflier

Alvin Almaïzo

Autodidacte et multi-instrumentiste, Alvin Amaïzo fusionne RnB 90-2000 et pop moderne, inspiré par Lucky Daye et Anderson Paak. Sur scène, accompagné de trois musiciens, il offre une performance captivante, mêlant groove, voix suave et synthés magnétiques. Son premier EP Radiant (2022) célèbre l'émancipation avec authenticité et énergie.

Telegraph

Entre puissance rock et efficacité pop, Telegraph s'impose parmi les groupes français les plus prometteurs. Avec plus de 5 millions d'écoutes et 200 concerts en France et en Europe, ils portent des textes engagés sur l'égalité et la justice. Leur premier album Life & Stories mêle introspection et énergie pop-rock, capturant les moments marquants de la vie.

Festival des arts de la rue

Samedi 5 juillet 2025
De l'après-midi - jusqu'au soir
Place Mouflier et en centre-ville

Comme chaque année, Le Festival des arts de la rue vous donne rendez-vous pour entrer dans l'été de manière festive.

Le Festival des arts de la rue revient cette année encore illuminer, interpeller, bousculer, émerveiller, embrasser notre cité.

Dans une dynamique de pluridisciplinarité le festival des arts de la rue alliera théâtre, musique, cirque, danse, opéra, arts plastiques et se définira par le lieu où il se déroulera et par artistes-spectateur.

Renseignements au 03 23 96 55 02
ou culture@mairie-villerscotterets.fr
du lundi au vendredi



Centre de loisirs

Lors de chaque période de vacances scolaires, les centres de loisirs sont ouverts aux petits Cotteréziens. L'occasion pour eux de partager de bons moments et de faire de sympathiques activités. Il en est de même pour les ados de Adoretz qui ont multiplié les activités.

Prochains centres de loisirs du 7 au 18 avril 2025

Inscriptions au service enfance/jeunesse

Au programme : jeux, activités manuelles, spectacle et super sorties comme la visite du Grand Rex et du musée Banský à Paris ou bien encore à un match de basket-ball à Reims.

Pour les ados : plein de belles choses avec une sortie à Walibi et une séance de kart.



Inscriptions aux services municipaux

Les inscriptions aux accueils périscolaires, restauration scolaire, mercredis récréatifs et aux vacances scolaires auront lieu :

du lundi 12 mai au vendredi 13 juin 2025.

Le dossier sera téléchargeable sur le site de la mairie www.mairie-villerscotterets.fr ou à récupérer au service enfance/jeunesse à partir du 12 mai 2025.

Si votre dossier est complet, il sera validé par mail.

Le sport à l'école : une nouvelle discipline

Depuis la rentrée de janvier, grâce à l'éducateur sportif du service enfance/jeunesse, Kader, les élèves de CE1 de l'école Demoustier ont eu l'opportunité de découvrir une toute nouvelle discipline : le Dodgeball. Ce sport collectif, très populaire en Amérique du Nord, est une variante moderne de la balle aux prisonniers.

Au cours de cinq séances, les jeunes sportifs ont non seulement appris les règles spécifiques de ce jeu dynamique, mais ont également mis l'accent sur l'importance du fair-play. Ces moments ont permis de renforcer la cohésion du groupe tout en favorisant l'esprit d'équipe.



A savoir

Pendant chaque période de vacances scolaires, le service des sports organise des activités sportives destinées aux enfants.

Aux vacances d'hiver, les éducateurs sportifs Karine et Guillaume ont proposé une large variété d'activités telles que le handball, le volleyball, le basketball, le baseball, le tchoukball, le dodgeball, l'ultimate, ainsi que des sports de raquette comme le tennis de table, le badminton, le touch tennis, le speedminton et même le futsal.

Afin de participer aux activités sportives durant les vacances scolaires, il est nécessaire de s'inscrire auprès du service des sports. Cette inscription permet de garantir une place et d'assurer le bon déroulement des activités.

Service des sports : à côté du gymnase Germain Thibaut
Horaires d'ouverture : 10h00/11h30 - 14h00/16h00
Renseignements : 03 23 96 95 61

Commerces

Broderie, couture et design textile :

Mathilde CIREDEM, auto-entrepreneure passionnée de couture et de broderie, propose une variété de services alliant artisanat et éco-responsabilité. Elle offre des prestations sur mesure, telles que la personnalisation de vêtements et la customisation d'accessoires, ainsi que des ateliers pour apprendre la couture et la broderie. À travers son e-commerce MC&DEM, elle élargit son offre avec des patrons de couture, des motifs numériques et des articles faits main, mettant en avant des matériaux durables et recyclés.

Forte de son expérience en animation d'ateliers, Mathilde souhaite développer de nouveaux partenariats pour offrir des formations et ateliers innovants. À partir d'avril, elle sera présente chaque dimanche matin sur le marché de Villers-Cotterêts pour présenter son univers et échanger avec les visiteurs.

Contact : 06 16 05 42 73
mcetdemstudio@gmail.com



Krys

Un nouveau magasin d'optique est ouvert sur Villers-Cotterêts. Situé avenue de la Ferté Milon, à Villers-Cotterêts, toute l'équipe du magasin vous attend pour vous conseiller dans vos choix.

Côtés services : vous pouvez avoir des pack spéciaux pour assurer les lunettes des enfants, Krys propose des paires de solaires complémentaires et peut vous faire un examen pour vérifier votre vue.

N'hésitez pas à faire une petite visite pour découvrir ce nouvel espace.

Ouverture du lundi au samedi, de 9h00 à 19h00.
Contact : 03 64 18 02 51



Invitation au repas des aînés

La ville de Villers-Cotterêts et le CCAS invitent à un repas convivial spécialement organisé pour les aînés de la commune. Ce sera un moment chaleureux de partage et de bonne humeur agrémenté d'un délicieux repas et de musique.

Ce repas se tiendra le samedi 28 Juin, au gymnase Germain Thibaut.

Les personnes qui recevront un courrier doivent confirmer leur présence. Si vous venez d'avoir 65 ans ou que vous êtes nouveau sur Villers-Cotterêts, inscrivez-vous auprès du CCAS (pas de condition de ressources).

Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité !

Inscriptions CCAS : 03 23 96 62 02



Le club 20 ans après

Chaque mardi et jeudi, le Club 20 ans après accueille les retraités pour un après-midi ludique et joyeux. Au programme jeux de société, discussions et animations.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS au : 03 23 96 62 02



L'UNC

La section UNC - UNC/AFN est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, dédiée à la défense des droits des combattants d'hier et d'aujourd'hui. Son objectif principal est de maintenir et transmettre le devoir de mémoire, afin que l'engagement de ceux qui ont servi notre pays ne soit jamais oublié.

Tous ceux qui souhaitent contribuer à cette noble cause sont invités à rejoindre la section, que ce soit en tant que porte-drapeau ou pour toute autre forme d'engagement. Pour toute information complémentaire ou pour faire part de votre désir de rejoindre l'action de l'UNC, n'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse suivante : unc-unc-afn02600@outlook.fr.

Course de VTT

Le Retz Bike Club organise **le dimanche 7 avril 2025**, la 7ème manche du challenge départemental UFOLEP VTT X-Contry 2025.

Cette course se déroulera au lieu dit «le trou du chat» à proximité de la déchetterie de Villers-Cotterêts.

Départs :

12h00 pour les 9/10 ans et les 11/12 ans
12h30 pour les autres catégories

Renseignements :

retzbikeclub@orange.fr

Salon des Petites Mains

Dimanche 27 avril 2025 - Salle Demoustier

L'association Arts et rencontres vous propose un beau salon des petites mains.

Ils vous proposeront de découvrir toutes leurs créations manuelles : patchwork, broderie, peinture...



L'Echo des quartiers

C'est une association citoyenne de loi 1901, apolitique, créée en 2014 pour faire un lien entre les habitants et la mairie.

Elle recueille les doléances des cotteréziens dans tous les quartiers de la ville et dans tous les domaines (propreté, stationnement, travaux, accessibilité, voirie, culture...).

Les demandes formulées par écrit et signées sont étudiées lors des réunions tous les seconds mardis du mois.

Les membres réfléchissent aux solutions à y apporter avant de faire remonter en mairie ces informations et doléances. L'association participe à la «Chasse aux oeufs» et au Forum des associations.

Elle organise une brocante dans le quartier prioritaire de la ville et deux soirées à thème par an. L'association a organisé des expositions ; une sur la première guerre mondiale et une deuxième pour les 75 ans de la libération de Villers-Cotterêts.

Si vous souhaitez vous investir et participer à la vie cotterézienne, n'hésitez pas à les rejoindre. L'association recherche des adhérents motivés pour travailler au service des cotteréziens dans la bonne humeur et la bienveillance.

Echo des quartiers cotteréziens
06 76 03 58 17 ou 06 19 29 02 00
e.d.q.c.-@outlook.fr



Collecte de sang

Vendredi 30 Mai
Cité internationale de la langue française

Les donneurs de sang bénévoles en partenariat avec les associations Grand Angle et le Lion's Club organise une collecte de sang événementielle, à la Cité internationale de la langue française.

Journée Citoyenne

Le conseil citoyen organise comme chaque année une journée citoyenne. Lors de cette journée, de nombreux intervenants qu'ils soient associatifs, bénévoles ou professionnels vous présenteront leur travail, vos droits, vos devoirs.

De nombreux moments d'échanges enrichissants en perspective. Cette année la date choisie est : **le samedi 7 juin 2025**. Notez bien cette date dans vos agendas.

RASSEMBLEMENT COTTERÉZIEN

Nous évoquons souvent les complexités techniques, administratives et budgétaires qui retardent de plus en plus fréquemment la réalisation de nos projets et s'il en est un avec lequel nous jouons vraiment de malchance, c'est celui de la réfection du cinéma.

En effet, non seulement nous devons subir des comportements d'un autre âge émanant de notables locaux qui s'étaient engagés à nous céder une minuscule parcelle derrière le cinéma et qui sont revenus sur leurs engagements dans le cadre d'un chantage qui les déshonore, mais il nous faut aussi faire face à une administration étatique de plus en plus désinvolte et qui ne sème même plus des préjudices occasionnés.

Je m'explique. Le 7 juillet 2022, le Conseil municipal de Villers-Cotterêts délibère afin d'approuver le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) pour permettre l'acquisition de la parcelle précitée. L'arrêté préfectoral portant ouverture de l'enquête publique préalable à la DUP n'est établi que le... 24 août 2023, soit 1 an, 1 mois et 17 jours plus tard, et encore, après relance de la sous-préfecture de Soissons. La DUP n'est finalement promulguée qu'en février 2024.

En avril de cette même année, la DUP fait l'objet d'un recours contentieux par la SCI du 18 juillet (les notables locaux) devant le tribunal administratif. La préfecture ne nous informe de ce recours que le... 12 février 2025, soit 10 mois après, suite à une notification du greffe du tribunal administratif qui n'a lui-même alerté la Préfecture qu'à la fin janvier 2025.

Dominique Cantot
pour le Rassemblement Cotterézien

ENSEMBLE POUR VILLERS-COTTERETS

Dans un peu moins d'un an auront lieu les élections municipales, un temps de démocratie locale primordial pour notre ville. Notre groupe présentera une candidature centrée sur le local, sur les besoins et attentes des Cotteréziens.

Cette candidature est évidente, elle s'inscrit dans la continuité de notre engagement d'élus municipaux et dans la logique du travail que nous menons depuis le début de ce mandat.

Avec assiduité, nous avons toujours été présents lors des conseils municipaux, dans les différentes commissions et sur le terrain afin de porter la voix d'une critique constructive en étant force de proposition. Nous en sortons renforcés et expérimentés.

Notre candidature est également celle d'un rassemblement réussi. A mi-mandat, nous avons pris la décision de fusionner nos deux groupes d'opposition, de travailler ensemble, de mettre en commun nos idées et nos forces. Nous sommes aujourd'hui une équipe soudée, un groupe au sein duquel règne la bonne entente et la liberté de parole, avec la volonté de construire ensemble. Ce rassemblement a vocation à s'élargir afin de représenter au mieux les Cotteréziens dans leur diversité et de définir un projet commun.

La campagne que nous allons déployer sera respectueuse de tous, axée sur les idées et le débat constructif, sans polémique stérile ni attaque personnelle.

Nous vous inviterons bientôt à partager des moments d'échange sur l'avenir de Villers-Cotterêts, ville où nous vivons, ville que nous aimons et à laquelle nous sommes viscéralement attachés.

Le groupe Ensemble
pour les Cotterézien(ne)s





Voeux 2025



Sainte Barbe 2025



Teender séniors 2025 organisé par le CMJ



Remise des prix du concours des balcons et maisons fleuris



Hommage au Général Dumas